

La Consommation guerrie

Un vieux medecin retire, ayant recu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remede simple et vegetal pour la guerison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guerit radicalement la debilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses; apres avoir eprouve ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaitre aux malades. Poussé par le desir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le desireront, cette recette en allemand, français ou anglais, avec instruction pour la preparer et l'employer. Expedié par la poste si on adresse avec un timbre nommant ce journal, W.A. Noyes, 119 Powers Block, Rochester, N. Y. — 1 dec. 1886 — 1a

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussettes de tout sortes et de tout prix. Exemple : chaussettes elastiques pour hommes, d'une piasre et vingt cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit negre, porte voisine du Canada

NOTES COMMERCIALES

Chevrier Freres vendent toujours aux memes conditions — chapeaux, montres, cadres, miroirs, albums, etc. etc. — Ces conditions sont : "paiements à la semaine"

Hygiene. — Un des preceptes es plus rigoureux de l'hygiene domestique c'est de tenir les intestins, la foie et l'estomac en bon ordre. Le remede du Dr Sey, le grand remede du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiene domestique.

Toutes les personnes nerveuses ne devraient pas manquer d'Essai St-Leon, le meilleur remede. DUNN, seul agent.

Allez chez Chevrier Freres pour vos encadrages — Le seul magasin où ils serent faits au prix coütant 466 rue Sussex.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viande s fraiches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public au general de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Encadrages faits au prix coütant, chez Chevrier Freres, 466 rue Sussex.

Unités métriques internationales

Leurs valeurs en unités canadiennes

LONGUEURS

Le mètre (dix-millièmes de partie du quart du méridien terrestre) vaut 3 pieds 3 lignes, ou 1 verge et 1/10. Le décimètre (1/10 du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou une largeur de main. Le centimètre (1/100 du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt. Le millimètre (1/1000 du mètre) vaut 1/32 de ligne. Le décamètre (10 mètres) vaut une demi-chainette, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds. L'hectomètre (100 mètres) vaut 5 ch. lnes, ou 110 verges, ou près de deux arpents. Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chaines, ou 1100 verges, ou environ 2/3 de mille.

SURFACES

Le mètre carré vaut 1 verge carrée et 2/10 ou près de 11 pieds carrés. L'are ou décamètre carré vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 v. r. es carrées. L'hectare ou hectomètre carré vaut 2 acres 2/5, de sorte que 2 hectares font 5 acres. Le kilomètre carré vaut environ 2/5 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 milles carrés.

VOLUMES ET CAPACITÉS

Le mètre cube, ou sière ou tonneau, vaut 1 verge cube et 3/10, soit 34 pieds cube, ou 220 gallons, ou près de 3 minots. Le litre ou décimètre cube vaut environ 1 pinte. Le hectolitre (100 litres) vaut 2 gallons et 1/5. L'hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons. Le tonne métrique (poids d'un mètre cube d'eau) vaut l'ancienne tonne canadienne, ou un peu plus que la tonne anglaise. Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/5 le quintal anglais. Le kilogramme (poids d'un litre d'eau) vaut 2 livres et 1/5 (avoir du poids), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 livres. Le franc vaut 1 chelin, ou 1/5 de piastre. Le centime est la 100e partie du franc; 5 centimes font 1 sou ou 1 centin.

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA

E. O. PIGEON Assistant du Dr. C. A. Martin, chirurgien Dentiste 107 rue Sparks. Ottawa, 31 mars 1887 — 1a.

Dr. J. A. FISSIAULT, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 25, Rue Sparks, en face du Russell. Extraction de dents à l'aide du gaz. Heures du bureau de 9 a.m. à 5 p.m. Ottawa, 17 nov. 1886 — 1a

A. J. A. ROBILIAUD MEDECIN VETERINAIRE 46 RUE YORK Seu Canadien-Français diplômé au Collège d'Ontario jusqu'à ce jour.

Macdougall, Macdougall & Be court, AVOCATS, PROCUREURS Ontario et Québec. "Scottish Ontario Chambers" coia des rues Sparks et Elgin, OTTAWA. Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDOUGALL. N. A. BELLOURET, L.L. M.

Dr J. Nolin CHIRURGIEN-DENTISTE Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario. Coin des rues Rideau et Sussex Heures de bureau : 9 à 5.

Dr L. Coyteux Prevost 132, Rue Daly, Ottawa. HEURES DE BUREAU : 8 à 10 a.m. 1 à 3 p.m. 6 à 8 p.m.

Valin et Adam AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS ARGENT A PRETER. BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires relevant son attention dans cette province.

Dr Alfred Sayard BUREAU : — No 376 RUE CUMBERLAND Ancienne résidence du Dr Prevost

L. A. Olivier AVOCAT Bureau. — Encroignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglison, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER

Dr C. G. Stackhouse DENTISTE M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 161 rue Sparks et a sa résidence privée au No 258, rue Albert Ottawa. Le docteur extrait les dents sans cause de douleur à son patient en se servant du gaz nitro-oxyde dont il fait une spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES

HULL

MAJOR & TALBOT, AVOCATS. C. B. Major, A. X. Talbot. Bureaux à Papineauville et à Hull, coin des rues Britannia et Albert.

Suivent les cours de Circuit à Hull, Papineauville et Aylmer. la cour Supérieure, la cour Criminelle, les cours Sup éme et de l'Echiquier. Hull, 21 dec. 1887.

Paul T. C. Dumais INGENIEUR DE LA CITE DE HULL, ARPENTIER FEDERAL ET DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Arpentage des limites à bois, terrain miniers, division des lots de ferme exécutés aux conditions les plus faciles. Bureau : Hôtel de ville, Hull. Résidence : King's Road, Hull

P. Thos Desjarvins NOTAIRE PUBLIC Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa Bureau et résidence : 117 rue Principale Hull. Bureau à La Pointe à Gatineau. Argent prêt sur propriétés foncières.

J. Malcolm McDougall, B. C. L. Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur légal du comté d'Ottawa. RUE MAIN, AYLMEY, P. J.

Rochon et Champagne AVOCATS 246 Rue Principale, Hull A Rochon. L. N. Champagne, L.L.D

Département des Impression et de la Papeterie Les Statuts Révisés du Canada, 1886, édition anglaise, sont maintenant prêts à l'impression. L'édition française est sous presse actuellement.

Prix des 2 volumes, (\$5 00) cinq piastres, aussi une quantité de divers autres volumes séparés. Listes de prix envoyés sur demande à l'exception ordinaire accordée au commerce. B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie. Ottawa, 4 mars, 1887.

Maison de Pension Privée — TENIR PAR — Mde. E. RENAUD, No. 119 rue O'Connor, Ottawa

On trouvera à cette maison une pension de première classe de même que des chambres confortables, spacieuses et bien chauffées. Conditions avantagieuses. Ottawa, 1 Janvier 1887

VENANT D'ETRE RECUES

10,000

ROULEAUX DE TAPISSERIES De tous genres et de tous prix. Aussi, assortiment complet et varié de Peintures, Huile, Mastic, Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.

Tous les ouvrages sont exécutés sous la surveillance même de M. Philibert. Une visite est sollicitée.

G. PHILIBERT PEINTRE. 208 RUE DALHOUSIE OTTAWA.

Collège International, Commercial ET PREPARATOIRE. INSTITUT D'EDUCATION DE FRAWLEY. Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs de haut mérite et de grandes capacités. L'objet du collège est :

1er — D'accorder la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies.

2ème — De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs.

3ème — Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquérir les connaissances dont ils ont été privés. Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de No vembre, Janvier et Mai.

H. J. FRAWLEY, M. A. N. B. — L'institut s'est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature. Les heures consacrées à l'étude sont : Matin : 9.30 à 12.00. Après-midi : 2.30 à 5.30. Soir : 7.30 à 10.00. Ottawa, 16 Sept. 1886 — 1a.

HOTEL RIENDEAU TENU SUR LE PLAN Européen et Américain, 64 Rue St Gabriel, Montréal

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémices de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure. On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix. JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en mains une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et plein de bardeaux qui lui vient à l'abri de bonnes conditions que partout ailleurs. Les personnes qui désirent acheter de bons bardeaux avec chanfrein y gagneront car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est la manière dont il est chantreiné et la qualité du bois dont il est fait. M. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billot de bois solide. Avis aux connaisseurs ? G. ADAM, Pointe Gatineau. Ottawa, 29 Oct. 1886 — 6m.

MOUSTACHES ! La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centimes à WILLIAM JONES, Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVREUIL MIGNIF QUE Les dames qui ont un timbre de poste de 3 centimes recevront des instructions sur la manière de garder à leur choix leur leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête Adressez : WILLIAM JONES 30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont. Ottawa, 13 Sept. 1886 — 1an

Poudres de Condition d'Alexander BOULES POUR les ROGNON ET AUTRES MEDICINES CELEBRES POUR LES Chevaux AGENT à OTTAWA — C. STRATTON. Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick

AVIS. — Les médecines ci-dessus, cédées dans tout le Canada pour efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON le mois donc le public est garanti contre les contrefaçons. T. ALEXANDER. N. B. — On peut aussi obtenir l'article véritable chez M. LAPORTE, rue Rideau GOODALL & FILS, rue Wellington et DALGLISH & FRERE, rue Queen, ouest.

Quelques uns des avantages

DES CELEBRES AMERS INDIGENES.

LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1er Avantage. — Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas se remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25cts. on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois deniers.

2e Avantage. — Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et autres plantes les plus populaires.

3e Avantage. — On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e Avantage. — Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins et sont un puissant purgatif du sang.

5e Avantage. — Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

AVIS EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendant l'acte d'incorporation de la dite compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongant le temps fixé pour la completion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'émettre des débiteures portant hypothèques ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches et autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins. H. B. MACKINTOSH, Secrétaire de la Compagnie. Daté à Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL Et Ottawa à Boston et New-York, et tous les points à l'Est et au Sud.

Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit : TRAIN EXPRESS DE MONTREAL : 8.00 a.m. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Goteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant à 11.30 a.m.

4.50 p.m. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montréal à 8.20 p.m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est. Les convois arriveront à 12.30 p.m. à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud. Char Palais Pullman sur les trains de Montréal. Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a.m. et 4.35 p.m. se raccordant avec les trains Express de Montréal.

Exp. de Boston et New-York via Rouée's Point. 1.20 p.m. Quittera Ottawa, gare de Rouse's Point à 3.50 p.m., arrivant à cet endroit avec 3 trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.49 a.m. et à New-York à 7.00 le lendemain matin. Des chars dorénavant Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à St. Alban ou à Rouse's Point. Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations. E. J. CHAMBERLIN, Surintendant Général. PERCY R. TODD, Agent général des passagers.

James R. Bowes ARCHITECTE Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS, RUE SPARKS. Ottawa 9 Juin 1886 — 1a

PORTRAITS GRANDE REDUCTION Photographes grandeur CABINET \$2.00 par doz. CHEZ Dorion & Delorme 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex. Coin de la rue Rideau, OTTAWA. P. S. — Satisfaction garantie.

R. LAPIERRE Tailleur 113 — RUE RIDEAU — 113 Rideau House Fortes voisines de M. Thos Birkett OTTAWA M. Lapière désire informer ses amis et anciennes pratiques qu'il vient de recevoir sa boutique de tailleur à l'endroit ci-haut, magasin de M. A. Blais où il donnera satisfaction à tous. Ottawa 18 dec. 1886 — 1m.

Chevrier Freres 466, RUE SUSSEX. Montres d'or pour dames, reveil matins cadres miroirs, etc., vendus à la semaine par CHEVRIER FRERES N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons

Thomas Leblanc, TAILLEUR vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex. Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie. N. B. — Hardes fines une spécialité.

C. STRATTON Marchand d'Epicerie EN GROS ET EN DETAIL COIN DES RUES Dalhousie et St Patrick OTTAWA M. C. Stratton désire informer les épiceries qu'il leur vendra des épices de premier choix des prix extrêmement bas et livrés à domicile.

Pour garnir les Maisons. Nous venons de recevoir un assortiment de TAPIS de BRUXELLES — T DE — TAPISSERIE Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell, RUE O'CONNOR. Montres, Chaines, Colliers Etc., VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine — PAR — Chevrier Freres

Magasin des paiements à la semaine de Walker, 163 RUE SPARKS 165. Notre assortiment d'habillements pour hommes et enfants est maintenant en exhibition, de même qu'une quantité considérable de marchandises de nouveautés pour les printemps, que nous vendons par paiements à la semaine. Venez voir nos articles avant d'aller acheter ailleurs. E. B. MORELAND, Gérant

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour solives en fer pour le Bureau des Impression du Gouvernement Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour la fourniture et l'érection et l'achèvement des SOLIVES EN FER, Etc., Etc. — POUR LE — Bureau des Impression du Gouvernement OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi le 4 Mai. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Département des Travaux Publics. Ottawa, 25 Avril 187

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impression du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT Etc. OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront venir eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS L'EXPOSITION DES PECHERIES à la Salle Victoria, rue O'Gonnor, Ottawa, est ouverte aux visiteurs depuis MERCREDI, 20 AVRIL. Les visiteurs voudront bien enregistrer leur nom dans le livre placé à cet effet. JOHN TILTON, Député ministre des Pêcheries. Département des Pêcheries, Avril 16, 1887.

EXAMENS DU SERVICE CIVIL Les examens d'admission au service civil du Canada commenceront à Halifax, N. B. Saint-Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, et Victoria, C. B. mardi le 10e jour de mai prochain, à 9 heures a. m. Des demandes de formules d'admission seront reçues par le sousigné jusqu'au 15 avri, et plus tard et ces formules devront être renvoyées dûment remplies pas plus tard que le 25 du même mois, après laquelle date les listes seront nécessairement closes. Par ordre du Bureau, P. LESUEUR, Commissaire et secrétaire, S. G. Ottawa, 15 mars 1887.

Magasin des paiements à la semaine de Walker,

163 RUE SPARKS 165.

Notre assortiment d'habillements pour hommes et enfants est maintenant en exhibition, de même qu'une quantité considérable de marchandises de nouveautés pour les printemps, que nous vendons par paiements à la semaine. Venez voir nos articles avant d'aller acheter ailleurs.

E. B. MORELAND, Gérant

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour solives en fer pour le Bureau des Impression du Gouvernement Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour la fourniture et l'érection et l'achèvement des SOLIVES EN FER, Etc., Etc. — POUR LE — Bureau des Impression du Gouvernement OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi le 4 Mai. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Département des Travaux Publics. Ottawa, 25 Avril 187

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impression du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT Etc. OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront venir eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impression du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT Etc. OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront venir eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impression du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT Etc. OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront venir eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impression du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT Etc. OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront venir eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impression du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT Etc. OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront venir eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impression du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT Etc. OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront venir eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impression du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT Etc. OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront venir eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impression du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT Etc. OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner